

FORMULAIRE -TYPE
DEMANDE D'INSCRIPTION
SUR LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES AGEES ET/OU HANDICAPEES
FORMULEE PAR UN TIERS
(Article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles)

INSCRIPTION A EFFECTUER AVEC L'ACCORD DE LA PERSONNE INTERESSEE

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :
ADRESSE :

Agissant en qualité de :

- représentant légal
- service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile
- médecin traitant
- autre (préciser)

sollicite l'inscription sur le registre des personnes âgées ou handicapées vivant à domicile de :

NOM
PRENOM
Né(e) le à
Adresse
Téléphone fixe Téléphone portable :
Adresse messagerie
(facultatif)°

en qualité de :

- Personne âgée de 65 ans et plus, résidant à domicile
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, résidant à domicile
- Personne adulte handicapée, résidant à domicile

Le cas échéant, indiquer :

1. Les nom, prénom, adresse et coordonnées téléphoniques de la personne à prévenir en cas d'urgence :

.....
.....

2. Les coordonnées du service intervenant à domicile :

.....
.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Fait à

Le.....

(signature)

dispositions relatives à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives sont informées :

1. toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
2. les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de situation de risques exceptions, climatiques ou autres,
3. en tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité à Monsieur ou Madame le maire de votre commune de résidence.